



Flash Info Ademe

Bulletin d'information
rapide
aux personnels
de l'ADEME

9 octobre 2008

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Claire BONNEVILLE DR Rhone-Alpes
--------------------------------	--

Délégués du personnel

Maud BÉRAUD DR Centre	Claire BONNEVILLE DR Rhône Alpes
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Maryse SERVANT Centre de Valbonne
Violaine GRILLON Laurence MÉCHIN Centre de Paris	Hervé CHALAYE DR Auvergne
	Joël GOARIN Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Sylvie COGNÉRAS DR Languedoc- Roussillon	Alain ANGLADE
Thérèse GIORDANO Centre de Paris	Didier CHÉREL
Caroline MAREK DR Limousin	Emmanuel THIBIER Centre de Valbonne
Michel CAIREY- REMONNAY DR Franche-Comté	Denis MAZAUD Centre d'Angers

Représentants au CA

André TUEUX DR PACA	Hervé PERNIN DR Ile-de-France
---------------------------	-------------------------------------

Actualité, brèves du Comité d'Entreprise Retour sur les mesures salariales 2008

Intervention de la Présidente de l'Ademe

Bonne nouvelle, la Présidente confirme la création de 45 postes en 2009 puis 10 supplémentaires en 2010, le tout accompagné d'une quarantaine de mises à disposition de l'ex ministère de l'Équipement.

Depuis le temps que l'on réclamait le renfort des équipes surchargées face à l'explosion des sollicitations extérieures sur nos thématiques.

Restons prudents, la loi de finances n'est pas encore votée. De plus il s'agit de mesures « Grenelle » qui arrivent seulement maintenant au Parlement dans une ambiance de crise financière. Enfin, ces créations ne viennent pas pour alléger les surcharges de travail existantes mais pour gérer les nouveaux fonds qui nous seront attribués (fonds démonstrateur, chaleur, déchets).

Pour 2009, le budget serait à minima calqué sur l'actuel mais pourrait être doublé ou triplé avec les fonds... Difficile de préciser les choses aujourd'hui au vu des orientations et de la confusion générale sur les probables mesures « Grenelle » (les fameux fonds). En attendant, les dossiers à instruire arrivent déjà, venant s'ajouter à la pile...

La Présidente admet qu'il faudra fixer des priorités.

Par ailleurs, de nouveaux chantiers internes sont lancés :
– La réécriture du COB (Contrat d'objectifs avec les tutelles) dans laquelle beaucoup de collègues s'étaient fortement impliqués ; chaque équipe l'avait traduit en projets de service. Il était tout frais et salué par la tutelle qui pourtant en demande la refonte ! Espérons que la Présidente obtienne un simple avenant de relookage couleur Grenelle.

– Suivrait une réorganisation interne de l'Ademe, toute aussi inquiétante et chronophage.

Comptabilité analytique à l'Ademe

La direction développe la comptabilité analytique du temps. Elle sera suivie par une amélioration de la comptabilité analytique des crédits (intervention et fonctionnement). Non ce n'est pas le retour de feu SYSAT mais la tenue par la hiérarchie de tableaux récapitulants l'usage de notre temps de travail !

Confidentialité de notre travail

Un avenant individuel au contrat de travail « confidentialité » est proposé pour les collègues (chef, ingénieur, assistante) qui travaillent sur des dossiers du nouveau fonds démonstrateur. Par cette signature le salarié « s'engage à protéger personnellement la confidentialité... ». Le SNE est intervenu pour rappeler que d'une part la confidentialité est déjà une obligation inscrite au règlement intérieur de l'Ademe et d'autre part, les moyens de protection relèvent de la responsabilité de l'employeur et non du salarié. « Personnellement » nous ne possédons pas de coffre-fort dans nos bureaux, ni nous ne pouvons empêcher un cambriolage ni même un piratage informatique. Le SNE a demandé le remplacement du projet d'avenant par une note signée du Secrétaire Général et qui rappelle les obligations de confidentialité qui s'imposent à chacun de nous. Cette note pouvant être en 1^{ère} page de tout dossier sensible.

DOM-TOM : une avancée

Depuis plusieurs années, les représentants du personnel (via notamment la commission politique économique et sociale du CE), faisaient des recommandations à la Direction concernant la spécificité de la situation des salariés en DOM-TOM. Même si la direction est loin de répondre à toutes nos attentes, au moins le dialogue s'engage.

Voyage en Californie organisé par le CE

Le doublement du voyage en Californie (prévu pour 2009) a été refusé au CE précédent. Il s'agissait de répondre aux nombreuses demandes des salariés (argumenté par l'annulation des projets de voyage des années précédentes et par la disponibilité financière (excédents de fonctionnement et provisions pour 2009).

À la demande de la CGT, un 2^{ème} vote a été demandé en application du règlement intérieur CE.

Résultat : 5 Pour (3 SNE et 2 CGT), 5 Contre (5 CFDT). FO bien que n'ayant pas été élu au CE, s'associe à la position CGT et SNE. Faute de majorité, le second groupe ne partira pas.

Négociation salariale 2008 : Y'a que la vérité qui compte !

Une fois n'est pas coutume à l'Ademe, nos camarades d'une autre organisation syndicale se permettent de nous citer dans leur tract en nous prêtant de fausses intentions.

Certes nous sommes en campagne électorale et nos camarades dans un tract précédent, s'en étaient déjà pris à d'autres collègues qui avaient eu l'outrecuidance d'informer le personnel avant eux (plaisantant justement sur la proximité des élections DP et CE à l'ADEME...).

Pour notre part, nous ne souhaitons pas rentrer dans la polémique. **Nous préférons que chacun expose ses propres arguments et défende ses valeurs.** Mais nous ne laisserons pas une autre organisation parler à notre place. Nous défendons nous-mêmes nos positions, non pas sur des phrases gratuites lancées en pâture, mais avec des éléments concrets, factuels.

Parlons des mesures générales profitables à tous :

Nos camarades écrivent, avant de citer le SNE :

« **Et pourtant**, nous aurions souhaité davantage de mesures générales ! ».

– **Et pourtant**, au compte rendu officiel de la 1^{ère} réunion de négociation, nous pouvons lire que le SNE proposait initialement **1,5 %** d'augmentation des mesures générales, la CFDT seulement 1,4%, la CGT et FO bien d'avantage sans préciser le niveau.

– **Et pourtant**, au compte rendu de la 2^{nde} réunion, nous pouvons lire que le SNE et la CFDT font une **proposition commune de 1,3 %**.

– Finalement le SNE signe l'accord 2008 (cf. notre flash du 10 juillet dernier) avec une augmentation de **1,3 %** des mesures générales (contrairement aux 1 % de l'accord 2007 signé par la CFDT seule). **Le SNE privilégie toujours les mesures générales au bénéfice de tous.**

Parlons des mesures de rattrapage des salaires :

Nos camarades écrivent « **Alors que le SNE et la Direction, avec des objectifs différents, souhaitent largement amputer le côté automatique de l'accord, en réduisant le nombre et le volume de points attribués, ..., nous sommes parvenus à rétablir la situation** ».

– **La situation** au compte rendu de la 1^{ère} réunion de négociation, est que la CFDT proposait 1 400 points, le SNE 0,69 % (soit environ... 1 400 points).

– **La situation** au compte rendu de la 2^{nde} réunion, est que la CFDT et le SNE font une proposition commune, de... 1 400 points...

...Heureusement que **la situation** a été rétablie !

Parlons de la signature des accords salariaux :

Nos camarades écrivent « **tout porte à croire que si volet rattrapage existe en 2009, avec les 1 400 points, nous signerons encore, contrairement à d'autres syndicats qui ne signent pas toujours...** ».

– Oui le Syndicat National de l'Environnement assume de ne pas toujours signer les accords salariaux quand il estime que les projets discutés ne sont pas équitables comme en 2007. **La signature du SNE, c'est comme « les antibiotiques, c'est pas automatique ».**

– Pour 2009, le SNE lui ne s'est pas encore positionné, il négociera d'abord.

Enfin n'oubliez pas, si vous votez par correspondance (notamment les délégations régionales). Il ne vous reste seulement que quelques jours. L'important c'est de s'exprimer. **Voter pour le Syndicat National de l'Environnement c'est encore mieux !**

Adhérez au SNE : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>